Certifié conforme
O. BELHOUT
(président)

ABF TRANSPORT

Société par actions simplifiée unipersonnelle - au capital de 10 000 €
Siège social : 24 rue Johnny Hallyday 38230 CHARVIEU-CHAVAGNEUX
RCS VIENNE : 924 898 422

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 16 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le seize juin
A 13 heures au siège social

Monsieur Ouahid BELHOUT
Demeurant 24 rue Johnny Hallyday 38230 CHARVIEU-CHAVAGNEUX

Associé unique de la société «ABF TRANSPORT»

En présence de Madame Nesrine BEN KHALIFA, Présidente non associée de la société,

A pris les décisions suivantes :

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement de la Présidente démissionnaire,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique prend acte de la démission de Madame Nesrine BEN KHALIFA de son mandat de Présidente à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau Président, sans limitation de durée:

Monsieur Ouahid BELHOUT
Demeurant 24 rue Johnny Hallyday 38230 CHARVIEU-CHAVAGNEUX

Monsieur Ouahid BELHOUT ainsi nommé accepte les fonctions qui lui sont confiées et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Monsieur Ouahid BELHOUT
« bon pour acceptation des fonctions de Président »

bon pour acceptation des fonctions de Président

Madame Nesrine BEN KHALIFA
« bon pour cessation des fonctions de Présidente »

"bon pour cessation des fonctions de Présidente"